

MERCREDIS DE NEIGE 2023/2024

Fiche d'Inscription

NOM :Prénom

Date de naissance :Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse électronique :

Tél : fixe.....port.....

Niveau de ski **acquis** : présenter le carnet ESF (sauf débutants) :

- | | | | |
|--------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Jamais | <input type="checkbox"/> | 1 ^{ère} étoile | <input type="checkbox"/> |
| Ourson | <input type="checkbox"/> | 2 ^{ème} étoile | <input type="checkbox"/> |
| Flocon | <input type="checkbox"/> | 3 ^{ème} étoile | <input type="checkbox"/> |
| | | Autre | <input type="checkbox"/> |

Protocole médical : tout protocole médical susceptible de devoir être administré pendant l'activité devra être déclaré avant l'inscription, et sera étudié par l'équipe encadrante avant acceptation de l'inscription.

Paiement : Aspach-Michelbach montant chèque :
Extérieur montant chèque :

AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné (e) (père, mère, tuteur) de l'enfant autorise mon fils, ma fille à participer aux animations de ski organisées par l'OSL de la Ville de Thann, la Fédération des Associations de Cernay, la commune d'Aspach- Michelbach et la Ville de Wittelsheim.

Je m'engage à envoyer mon enfant aux animations à chaque séance organisée, sauf si mon enfant présente des symptômes de la COVID notamment de la fièvre, à respecter le protocole sanitaire en vigueur, et à payer un droit d'inscription auquel je rajoute le prix de chaque sortie.

L'assurance neige est obligatoire et à la charge des parents, sauf pour les enfants domiciliés à Aspach-Michelbach : la commune prend en charge le coût de cette assurance, au titre d'une forme de subvention.

Aspach-Michelbach, le2023

Signature :